

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 3

Artikel: Correspondance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

droit et craignant d'avoir sa retraite sur le Seethal coupée, marcha sans délai dès la Reuss à la position de Ballwyl, qui en est éloignée de 8 kilomètres. Il laissa un bataillon pour couvrir la retraite.

En abandonnant la Reuss, le corps du nord renonçait à cet avantage éminent d'attaquer l'ennemi dès la rive gauche de cette rivière. Il est hors de doute que dans une défense bien organisée de la position Pfaffwyl-Klein-Dietwyl le corps du Nord aurait maintenu son adversaire longtemps à la Reuss.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

Dans le numéro 11 de votre *Revue militaire* 1883, j'ai lu avec un vif intérêt un article intitulé : « De la discipline dans l'infanterie suisse » et signé « Un officier d'infanterie de la 1^{re} division. »

Qu'il soit permis à un simple soldat d'infanterie d'élever quelques objections sur cet article.

D'après cet honorable officier, le correspondant du *Militärvochenblatt* dit que notre infanterie et cavalerie sont inférieures au point de vue de la tenue et de la discipline à nos autres armes et qu'elles ont encore beaucoup à faire pour pouvoir être mises à *peu près* au niveau des mêmes armes dans les autres armées.

Ne parlons que de l'infanterie et avouons que cette imputation n'a rien de flatteur ni pour les officiers, ni pour les soldats. L'auteur de l'article est d'accord avec le *Militärvochenblatt*. Je suis fâché de n'être pas de son opinion et je dis franchement, avec la conviction que beaucoup de soldats sont de mon avis, que, vu la courte durée des écoles de recrues et des cours de répétition, notre infanterie ne peut pas être considérée comme très en arrière sur les autres. Je crois fortement que si l'on mettait en présence nos recrues à la fin de l'école militaire et des recrues prussiennes après 45 jours de service, le journal prussien changerait d'idée.

D'après votre honorable correspondant cette infériorité serait due au manque de sous-officiers capables. Il est évident qu'il y a dans les écoles de recrues quelques caporaux qui ne le sont que de nom et qui, étant peu à même d'instruire leurs hommes, ont beaucoup de peine à obtenir d'eux le respect indispensable et la discipline.

Il estime qu'il faut attribuer cela à l'abandon dans lequel les sous-officiers d'infanterie sont laissés par notre organisation militaire. Il y a certainement quelque chose à dire sur ce point ; mais on pourrait ajouter aussi que la manière dont ils sont choisis parmi les recrues est un peu défectueuse. En effet on voit des hommes qui, tout en ayant eu une excellente conduite, n'ont pas fait preuve de

*1 jeune
moyen*

beaucoup de talents militaires, passer caporaux, tandis que d'autres, porteurs d'excellents livrets de service et qui ont bien répondu à la théorie, restent soldats quoiqu'ils se soient également bien conduits.

Il y a là à mon avis une lacune à combler ; une plus grande surveillance devrait être exercée sur les soldats qui sont aptes à l'avancement. Pourquoi, lorsqu'il y a dans une section cinq ou six soldats capables de devenir caporaux, ne leur ferait-on pas passer un petit examen qui résumerait tout ce qui s'est fait durant l'école ?

De cette façon on obtiendrait de meilleurs résultats et nous n'aurions pas des caporaux qui portent des galons sans en être capables et des soldats qui devraient être à leur place et qui n'y sont pas.

Il va de soi que tous les bons soldats ne peuvent devenir sous-officiers ; eh bien ! à ceux qui restent ce qu'ils sont, pourquoi ne donnerait-on pas une mention honorable pour les récompenser ? Ce serait à mon avis un précieux encouragement ; il maintiendrait en eux le goût militaire qui est si nécessaire, et ce serait pour eux une preuve qu'il sont de bons soldats dans cette infanterie qu'on dit si arriérée.

Voilà, monsieur le rédacteur, sur quoi je désire appeler votre attention. Pour tout le reste de l'article on ne peut qu'adresser des remerciements et des félicitations à son auteur.

Par là on peut voir que nous avons de bons officiers qui travaillent véritablement à l'avancement de notre armée, dont je suis fier de faire partie, et pour qui j'aurai toujours le plus complet dévouement.

Un soldat d'infanterie de la 1^{re} division.

BIBLIOGRAPHIE

La télégraphie optique par M. Rodolphe van Wetter, sous-lieutenant de l'armée belge (avec planche), Anvers 1883.

Cet ouvrage, le premier en son genre, traite en parfaite connaissance de cause une question qui mérite certainement toute l'attention des officiers s'occupant activement des progrès de l'art militaire. Il démontre chez son auteur une étude approfondie du sujet qui en fait l'objet. M. van Wetter déclare dans son avant-propos que son but sera atteint s'il parvient à vulgariser l'emploi de la télégraphie optique et à démontrer la nécessité de son usage sur une plus grande échelle que jusqu'à ce jour.

M. van Wetter établit d'abord un rapprochement des avantages et des inconvénients de la télégraphie optique et de la télégraphie électrique. Il donne ensuite d'intéressantes notions sur l'emploi de la lumière électrique et sur les différents systèmes de moteurs, piles, machines et lampes, avec indication des frais d'installation et des prix de